

## CRITÈRES DE RETOUR EN EHPAD

### PRÉALABLE INDISPENSABLE :

- Contact avec l'EHPAD et accord de retour de la part du médecin coordonnateur ou en cas d'absence, de l'IDE coordonnatrice de l'EHPAD.

### TROIS PROFILS DE RETOUR POSSIBLE :

- 1) Patient guéri :
  - a. Retour en secteur COVID + ou -libre
  - b. Effectif soignant suffisant
  
- 2) Patient stabilisé non guéri score COVID  $\leq$  4:
  - a. Retour en secteur COVID+
  - b. Évaluer les besoins en soins :
    - i. HAD
    - ii. Oxygène
    - iii. IDE de Nuit
    - iv. Effectif soignant suffisant
    - v. Matériel de protection des personnels suffisant
  
- 3) Patient en fin de vie :
  - a. Retour en secteur COVID+
  - b. Évaluer les besoins en soins :
    - i. HAD, EMSP
    - ii. Oxygène
    - iii. MIDAZOLAM
    - iv. MORPHINE
    - v. IDE de nuit
    - vi. Effectif soignant suffisant
    - vii. Matériel de protection des personnels suffisant

### DEUX PROFILS DE REFUS DE RETOUR :

- 4) Patient instable Score COVID  $\geq$ 5 relevant d'une prise en charge hospitalière.
  
- 5) Patient Score COVID  $<$ 5 depuis moins de 48h